

Message de solidarité du Groupe Travailleurs de l'OIT à l'occasion du 1^{er} Mai 2020

Justice sociale, dialogue social et droits des travailleurs/euses au cœur de la réponse à la pandémie du Covid-19

La pandémie du Covid-19 a affecté plus de 200 pays et territoires dans le monde, y compris les navires de croisières. Les chiffres les plus récents indiquent plus 3 millions de personnes infectées et plus de 200'000 morts et ces chiffres vont continuer à augmenter.

Nos pensées et notre solidarité vont aujourd'hui aux millions de travailleurs/euses qui sont aux avant-postes de la réponse à cette pandémie : dans les systèmes de santé et de soins, les urgences et les services publics, les transports, le nettoyage, la sécurité, l'agriculture, l'alimentation et le commerce de détail, où les femmes sont très nombreuses. Leur travail est essentiel pour sauver des vies et fournir des produits et des services essentiels aux populations confinées. Cependant, leur santé et sécurité ne sont pas suffisamment protégées et leurs salaires et conditions de travail souvent médiocres. Des années de mesures d'austérité mal orientées et des coupes dans les dépenses publiques de santé avec la privatisation des services publics ont miné la capacité des pays à répondre à la crise.

Dans le monde du travail au sens large, des millions de travailleurs/euses sont fortement touchés/ées par la crise du Covid-19 et leurs perspectives sont sombres. La prolifération du travail précaire et informel, y compris dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, alimentée par le modèle actuel de mondialisation, a rendu des millions de travailleurs/euses - souffrant déjà de salaires et de conditions de travail indécents - extrêmement vulnérables à la pandémie car ils/elles ont perdu leur emploi et leurs moyens de subsistance et ne bénéficient d'aucune aide financière ni d'aucun accès aux soins de santé ou de protection sociale, les précipitant dans la pauvreté et sans aucune possibilité de nourrir leur famille.

À un moment où le monde est toujours confronté aux conséquences sanitaires dramatiques de la pandémie et que les économistes prévoient la pire crise économique et de l'emploi depuis la grande dépression de 1929, il faut donner suite à l'appel lancé pour un nouveau contrat social dans la Déclaration du Centenaire de l'OIT, adoptée en juin 2019 avec justice sociale et droits des travailleurs en son centre, ainsi que mettre en œuvre sa déclaration selon laquelle «Des conditions de travail sûres et salubres sont fondamentales au travail décent ».

En ce 1^{er} mai 2020, le Groupe Travailleurs de l'OIT exprime sa solidarité envers tous les travailleurs/euses du monde affectés/ées par la crise provoquée par Covid-19.

Le Groupe Travailleurs lance un appel aux Gouvernements et aux Employeurs pour traiter avec urgence les points suivants:

- 1. La protection de la santé et de la sécurité des travailleurs/euses est un droit fondamental.**
- 2. Le Covid-19 doit être reconnu comme une maladie professionnelle.**
- 3. L'OIT a besoin d'adopter une nouvelle convention sur la protection contre les risques biologiques.**
- 4. L'urgence de protéger les travailleurs/euses aux avant-postes et les autres travailleurs contre tous les risques du Covid-19.**

Tous les travailleurs/euses aux avant-postes doivent avoir accès à un équipement de protection personnel (EPP). Ils/elles doivent avoir l'assurance de recevoir les soins nécessaires si ils/elles tombent malades. Si ils/elles devaient décéder des suites de l'infection, leurs familles devraient recevoir une juste compensation.

5. **Un effort coordonné sur le plan mondial pour atteindre une protection sociale universelle.** L'impact social et économique sur les travailleurs/euses et leurs familles confrontés au confinement et à la perte d'emploi et de revenu, doit être mitigé par des mesures devant inclure des subventions salariales et l'extension des allocations de chômage et des congés maladie payés à tous les travailleurs/euses, y compris les travailleurs/euses occasionnels/elles et des plateformes numériques, les indépendants/tes, les travailleurs/euses de l'économie informelle, y compris les travailleurs migrants. Une coopération au niveau mondial est nécessaire pour financer la protection sociale pour toutes et tous et aider les pays les plus pauvres à faire face à la pandémie.
6. **Le renforcement de services publics de qualité et du secteur public par des investissements massifs** pour assurer l'accès universel aux soins, à l'eau, à l'hygiène, à la nourriture et au logement avec des garanties que ces services disposent d'un personnel suffisant et que leurs droits soient respectés. Les salaires et les conditions de travail dans le secteur de la santé doivent être améliorés en s'attaquant aux inégalités entre les sexes et les autres.
7. **Le dialogue social dans le respect de la liberté d'association et de la négociation collective** doit être adopté et développé à tous les niveaux comme moyen essentiel pour relever les défis posés par la pandémie sur les plans sanitaire, social et économique, à la fois pendant la crise et durant la période de reprise.
8. **La vulnérabilité du modèle du commerce et de la production mondialisés doit être reconnue et abordée.** La crise a montré les énormes risques pour les droits du travail dans les chaînes d'approvisionnements non réglementées sur le plan mondial. L'OIT doit urgemment relever les défis du travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales en adoptant une action normative.
9. **La nécessité pour tous les pays de mettre l'emploi et le travail décent au centre de leur politique macro-économique en parallèle avec un allègement urgent de la dette** pour permettre aux pays en développement de combattre la pandémie du Covid-19 et faciliter une reprise durable après la crise.
10. **L'augmentation rapide du télétravail et des nouvelles technologies, accélérée par la crise du Covid-19** doit être accompagnée d'une réglementation et d'une protection adéquate y compris au niveau de l'OIT pour éviter la précarisation des conditions de travail.

Lorsque le pic de la pandémie sera derrière nous, le temps ne sera pas à la complaisance ni au retour au modèle d'avant la crise. Un changement d'orientation fondamental est nécessaire pour assurer une reprise sûre avec des emplois décents pour toutes et tous dans une économie plus durable. L'OIT doit jouer un rôle clé dans le système multilatéral pour faire en sorte que la justice sociale, le dialogue social, des emplois décents et une paix universelle et durable soient au cœur des réponses à la crise et à la reprise.
